

**L'hiver s'installe en ce mois de janvier avec des températures qui diminuent progressivement. A Beauvais à ce jour nous ne sommes plus qu'à 0,25°C au-dessus des normales en moyenne journalière sur le mois, avec des minimales quasi normales en déficit de 0,2°C et des maximales à 0,7°C au-dessus des normales. Les précipitations sont pour l'instant en déficit de 18 mm et plutôt concentrées en début de mois.**

Ces conditions de saison ne posent pas de difficulté et sont même favorables aux chantiers de destruction des couverts par roulage par exemple en associant l'effet mécanique et l'effet du gel dans de bonnes conditions de protance. La question de semis d'orge de printemps est également parfois évoquée, mais avec prudence et plutôt en secteur maritime. En secteur plus continental, il peut encore geler fortement et sur orge, le stade levée est le stade de sensibilité maximum au gel. Temps qu'il ne pleut pas, la praticabilité des parcelles permet également de commencer les prélèvements de reliquats azotés dans de bonnes conditions.

## **COLZA**

Les conditions sans pluie sont tentantes pour faire les pesées de matière verte sortie hiver, mais il est encore un petit peu tôt car on peut encore perdre des feuilles selon la météo qui suivra. Par contre c'est toujours le moment de commander vos diagnostic/conseil Mes Sat'im@ges. Le service se basant sur les photos archivées en routine, même en commandant aujourd'hui, la matière verte entrée hiver sera bien prise en compte, et on attendra les dernières photos avant la reprise de végétation pour bien prendre en compte la défoliation jusqu'au bout. C'est on ne peut plus pratique tout en étant plus fiable que les pesées in situ surtout en parcelles hétérogènes où il est difficile d'avoir un échantillonnage représentatif. La seule limite concerne les parcelles enherbées ou avec des plantes associées. Dans ce cas il faut se contenter des pesées qui sont déjà un outil très pertinent pour tenter d'amortir un peu le budget engrais azotés particulièrement cette année.

## **BLE**

Il est possible de commencer les prélèvements de reliquats d'azote pour profiter des bonnes conditions de praticabilité dans les parcelles et en considérant que les terres étant relativement ressuyées, il y a désormais moins de risque de lessivage. L'azote peut encore descendre un peu, mais sur 3 horizons il y a peu de risque que la valeur du reliquat baisse fortement. Un reliquat est particulièrement recommandé dans les situations de précédent légumineuses, ou d'apports récents ou réguliers d'effluents. Respectez bien (et faite respecter) le protocole de prélèvement avec 8 carottes au strict minimum, sur 3 horizons (0-30, 30-60, et 60-90), sur un cercle de 20m etc ... sinon il vaudra mieux s'en tenir aux moyennes ! Une astuce, le premier horizon est souvent le plus hétérogène, sur le 0-30 faire 4 à 6 carottes de plus ne représente pas un gros travail et améliore beaucoup la précision de l'échantillonnage et donc de la valeur du reliquat qui vous sera donnée. De même, sur blé en bonnes terres, la moitié de l'azote du 4eme horizon (90-120) est utilisable par la culture. Il peut donc être intéressant de faire l'effort d'aller les chercher. Par contre il vous faudra une tarière ad hoc. Veiller à utiliser des outils propres. Un sceau qui a été utilisé pour transporter une matière azotée, même hyper bien rincé est catastrophique sur le résultat de l'analyse. Les échantillons sont à conserver au frais et transmis au labo dans la journée, sinon congelés pour ne pas laisser la minéralisation redémarrer ce qui augmentera artificiellement la valeur du reliquat. On le voit notamment quand la part ammoniacale prend des proportions importantes ? Ceci peut éventuellement arriver sur le 1<sup>er</sup> horizon (reprise de l'activité biologique du sol sortie hiver), mais c'est très douteux sur le 2<sup>eme</sup> et surtout le 3<sup>eme</sup> qui sont encore froids au champ et moins riches en matière organique.

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 25 janvier 2022 » (BSV G.C. N°XX),  
par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

***La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.***